

AR PREFECTURE

016-200054047-20211216-2021_12_16_7-DE
Reçu le 20/12/2021

créances restant à recouvrer		application mode de calcul	
exercice des créances	montant total	taux de dépréciation	montant du stock de provisions à constituer
2020 (N-1)	2 788.50 €	0%	0,00 €
2019 (N-2)	805.63 €	25%	201.41 €
2018 (N-3)	382.05 €	50%	191.02 €
antérieur à 2018	0€	100%	0 €
	3 976.18 €		392.43 €

En conséquence, il est proposé au Conseil Municipal de constituer une provision au regard des créances dont le recouvrement paraît compromis, pour un montant de 392.43 euros au compte 6817 sur le budget général 2021.

Après en avoir débattu et délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité :

- AUTORISE Monsieur le Maire à constituer une provision au regard des créances dont le recouvrement paraît compromis, pour un montant de 392.43 euros au compte 6817 sur le budget général 2021

Pour Extrait Conforme
En Mairie le 17 décembre 2021

Jean-Noël DUPRÉ
Maire de Confolens

